

REPUBLIQUE FRANÇAISE**C.C.A.S. : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (1)****AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 26760010400017

POSTE COMPTABLE : COMPTABLE PUBLIC

M. 57**Budget primitif****Voté par nature****BUDGET : CCAS BUDGET PRINCIPAL (3)****ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	46
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	49
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	53
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	54
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	55
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	57

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

			A
	Informations statistiques	Valeurs	
Population totale			20054
	Informations fiscales (N-2)	Collectivité	21349244
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			
	Informations financières – ratios	Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		83.62
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		85.39
3	Dépenses d'équipement brut / population		2.14
4	Encours de dette / population (2) (3)		
5	DGF / population		61.05
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

-semi budgétaire ;

-budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00		(2) 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A1 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A2 0,00 A3 0,00

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	0,00	+ IV	0,00 B1
Investissement	0,00		0,00 B2
Fonctionnement	0,00	IV	0,00 B3

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	59 514,00	59 514,00	A
	+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		
			(si solde positif) 0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		
			(si solde négatif) 0,00	
	=			=
	Total de la section d'investissement (2)	59 514,00	59 514,00	
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 712 332,00	1 712 332,00	
	+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		
			(si déficit) 0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		
			(si excédent) 0,00	
	=			=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 712 332,00	1 712 332,00	
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 771 846,00	1 771 846,00	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES APPVOTEES

Numéro	Libellé	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant
		Chapitre(s)	Montant	
	TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020		0,00
	TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	43 014,00	43 014,00	43 014,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	43 014,00	43 014,00	43 014,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	59 514,00	59 514,00	59 514,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	59 514,00	59 514,00	59 514,00
+					
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE				0,00
					=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
					59 514,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT		II C1
--	--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (=RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		35 514,00	35 514,00	35 514,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00					

TOTAL	0,00	0,00	59 514,00	59 514,00	59 514,00
				+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 514,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	35 514,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 021 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	555 028,00	555 028,00	555 028,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 023 763,00	1 023 763,00	1 023 763,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	98 027,00	98 027,00	98 027,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00	1 676 818,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00	1 676 818,00

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	0,00		35 514,00	35 514,00	35 514,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		35 514,00	35 514,00	35 514,00

TOTAL	0,00	0,00	1 712 332,00	1 712 332,00	1 712 332,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 712 332,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	386 517,00	386 517,00	386 517,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 095 876,00	1 095 876,00	1 095 876,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	203 939,00	203 939,00	203 939,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	1 709 332,00	1 709 332,00	1 709 332,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 712 332,00	1 712 332,00	1 712 332,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	1 712 332,00	1 712 332,00	1 712 332,00	
						+
				R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
						=
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 712 332,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	35 514,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 500,00	0,00	6 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	43 014,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	43 014,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	10 000,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	10 000,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	59 514,00	0,00	59 514,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 59 514,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	555 028,00		555 028,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 023 763,00		1 023 763,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	98 027,00	0,00	98 027,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	35 514,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	35 514,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 676 818,00	35 514,00	1 712 332,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 712 332,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	20 000,00	0,00	20 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 000,00	0,00	4 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations			0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		35 514,00	35 514,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	24 000,00	35 514,00	59 514,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
+	
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 514,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	23 000,00		23 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	386 517,00		386 517,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 095 876,00		1 095 876,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	203 939,00	0,00	203 939,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	3 000,00	0,00	3 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 712 332,00	0,00	1 712 332,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 712 332,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES											
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)		RAR N-1		Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)		Propositions nouvelles		Vote de l'assemblée	
TOTAL		0,00		0,00		59 514,00		59 514,00		59 514,00	
018 RSA		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
21 Immobilisations corporelles		0,00		0,00		43 014,00		43 014,00		43 014,00	
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
Total des opérations d'équipement (3)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses d'équipement		0,00		0,00		43 014,00		43 014,00		43 014,00	
10 Dotation, fonds divers et réserves		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00		6 500,00		6 500,00		6 500,00		6 500,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
27 Autres immobilisations financières		0,00		0,00		10 000,00		10 000,00		10 000,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)											
Total des dépenses financières		0,00		0,00		16 500,00		16 500,00		16 500,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses réelles		0,00		0,00		59 514,00		59 514,00		59 514,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)						0,00		0,00		0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)						0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00				0,00		0,00		0,00	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
	Total des dépenses d'investissement cumulées

	59 514,00
	Total des dépenses d'investissement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III – A	
		III	

		RECETTES	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
TOTAL			II
		0,00	59 514,00
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	4 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	24 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
40	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	35 514,00
41	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	35 514,00
			TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			59 514,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	59 514,00
--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								II = I + II	
TOTAL	0,00	0,00	59 514,00	59 514,00	0,00	0,00	0,00	59 514,00	59 514,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	43 014,00	43 014,00	0,00	0,00	0,00	43 014,00	43 014,00
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	7 514,00	7 514,00	0,00	0,00	0,00	7 514,00	7 514,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	43 014,00	43 014,00	0,00	43 014,00	0,00	43 014,00	43 014,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2745 Avances remboursables	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles 0,00	Vote de l'assemblée II 0,00	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP 0,00	Pour information Crédits gérés hors AP 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	59 514,00	59 514,00	0,00	59 514,00	59 514,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2... pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III A2.1
---	--	--	--	--	--	--	-------------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL		0,00	0,00	59 514,00	59 514,00	59 514,00	
018 RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
1313 Subv. transf. Départements		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00	
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		0,00		35 514,00	35 514,00	35 514,00	
28158 Autres inst.,matériel,outil,techniques		0,00		380,00	380,00	380,00	
28181 Installations générales, aménagt divers		0,00		4 416,00	4 416,00	4 416,00	
281838 Autre matériel informatique		0,00		13 652,00	13 652,00	13 652,00	
281848 Autres matériels de bureau et mobilier		0,00		11 040,00	11 040,00	11 040,00	
28188 Autres immo. corporelles		0,00		6 026,00	6 026,00	6 026,00	
041 Opérations patrimoniales (9)		0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00		35 514,00	35 514,00	35 514,00	

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L’EXERCICE**

					II	B
--	--	--	--	--	-----------	----------

Chap.	Libellé	DÉPENSES					TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
			I	II		Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 712 332,00	0,00	1 712 332,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	555 028,00	555 028,00	0,00	555 028,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 023 763,00	1 023 763,00	0,00	1 023 763,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	98 027,00	98 027,00	0,00	98 027,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00	0,00	1 676 818,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)						
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00	0,00	1 676 818,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		35 514,00	35 514,00	35 514,00	35 514,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		35 514,00	35 514,00	35 514,00	35 514,00

		D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
		Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 712 332,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

		III – VOTE DU BUDGET	
		SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
		II	B

Chap.	Libellé	RECETTES			Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	
	TOTAL	0,00	0,00	1 712 332,00	1 712 332,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	386 517,00	386 517,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 095 876,00	1 095 876,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	203 939,00	203 939,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	1 709 332,00	1 709 332,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	1 712 332,00	1 712 332,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 712 332,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés hors AE 0,00	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 1 712 332,00
011	TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 712 332,00	1 712 332,00	0,00	0,00	1 712 332,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	555 028,00	555 028,00	0,00	555 028,00	555 028,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	36 900,00	36 900,00	0,00	36 900,00	36 900,00	36 900,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	34 500,00	34 500,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
60622	Carburants	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	250,00	250,00	0,00	250,00	250,00	250,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	3 150,00	3 150,00	0,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	71 800,00	71 800,00	0,00	71 800,00	71 800,00	71 800,00
61228	Autres	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	0,00	0,00	5 145,00	5 145,00	0,00	5 145,00	5 145,00	5 145,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	28 430,00	28 430,00	0,00	28 430,00	28 430,00	28 430,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	21 520,00	21 520,00	0,00	21 520,00	21 520,00	21 520,00
6161	Mutirisques	0,00	0,00	3 005,00	3 005,00	0,00	3 005,00	3 005,00	3 005,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	1 525,00	1 525,00	0,00	1 525,00	1 525,00	1 525,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	1 470,00	1 470,00	0,00	1 470,00	1 470,00	1 470,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	11 690,00	11 690,00	0,00	11 690,00	11 690,00	11 690,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	940,00	940,00	0,00	940,00	940,00	940,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	2 450,00	2 450,00	0,00	2 450,00	2 450,00	2 450,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	410,00	410,00	0,00	410,00	410,00	410,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	3 080,00	3 080,00	0,00	3 080,00	3 080,00	3 080,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	63,00	63,00	0,00	63,00	63,00	63,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AE IV	TOTAL (RAR N-1 + Vote) V
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	10 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00	10 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	1 023 763,00	1 023 763,00	1 023 763,00	1 023 763,00	1 023 763,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	23 951,00	23 951,00	23 951,00	23 951,00	23 951,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	11 516,00	11 516,00	11 516,00	11 516,00	11 516,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPPT	0,00	0,00	8 923,00	8 923,00	8 923,00	8 923,00	8 923,00
64111	Rémunération principale titulaires SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	347 756,00	347 756,00	347 756,00	347 756,00	347 756,00
64112	NBI	0,00	0,00	3 917,00	3 917,00	3 917,00	3 917,00	3 917,00
64113	Autres indemnités	0,00	0,00	4 076,00	4 076,00	4 076,00	4 076,00	4 076,00
64118	Rémunérations	0,00	0,00	60 767,00	60 767,00	60 767,00	60 767,00	60 767,00
64131	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	235 567,00	235 567,00	235 567,00	235 567,00	235 567,00
6417	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	29 234,00	29 234,00	29 234,00	29 234,00	29 234,00
6451	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	127 611,00	127 611,00	127 611,00	127 611,00	127 611,00
6453	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	130 297,00	130 297,00	130 297,00	130 297,00	130 297,00
6454	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	9 323,00	9 323,00	9 323,00	9 323,00	9 323,00
6455	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	14 131,00	14 131,00	14 131,00	14 131,00	14 131,00
6456	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
6457	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Presta. versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00	5 082,00	5 082,00	5 082,00	5 082,00	5 082,00
6471	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	572,00	572,00	572,00	572,00	572,00
6475	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 540,00	1 540,00	1 540,00	1 540,00	1 540,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	98 027,00	98 027,00	98 027,00	98 027,00	98 027,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	33 250,00	0,00	33 250,00	33 250,00	33 250,00
65134	Aides	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	19 150,00	0,00	19 150,00	19 150,00	19 150,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés hors AE d'une AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	8 100,00 13 300,00 3 227,00	8 100,00 13 300,00 3 227,00	0,00 0,00 0,00	8 100,00 13 300,00 3 227,00	8 100,00 13 300,00 3 227,00	8 100,00 13 300,00 3 227,00
65811	Autres								
65588	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00						
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus								0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00	1 676 818,00
66	Charges financières	0,00	0,00						0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00						0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00							
22	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00	0,00	1 676 818,00	1 676 818,00
23	Virement à la section d'investissement	0,00							
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00							
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00							
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00							
Total des dépenses d'ordre		0,00							

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	1 712 332,00		1 712 332,00	1 712 332,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00		386 517,00	386 517,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00		264 110,00	264 110,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00		45 200,00	45 200,00
70841	Mise à dispo personnel BA, régie	0,00	0,00		57 760,00	57 760,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00		19 247,00	19 247,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00		200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00		0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00		0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00		1 095 876,00	1 095 876,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00		135 316,00	135 316,00
7473	Participation départements	0,00	0,00		14 560,00	14 560,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00		946 000,00	946 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00		203 939,00	203 939,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00		193 939,00	193 939,00
75888	Autres	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	1 709 332,00		1 709 332,00	1 709 332,00
76	Produits financiers	0,00	0,00		0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	1 712 332,00		1 712 332,00	1 712 332,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
									A1
DEPENSES									
10	Dotations,fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	38 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
RECHETTES									
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations,fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES							
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)						IV A1	
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL		
	DEPENSES								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 014,00	43 014,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	
	RECETTES								
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
									A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	583 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046 496,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	65 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	482 198,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	502 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481 498,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	15 227,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 800,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	956 000,00	102 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	641 269,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	77 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 510,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	946 000,00	17 313,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 320,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 439,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA/ RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV	A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	47 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 676 818,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	7 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 028,00	
014	Atténuations de produits	0,00	39 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 023 763,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 027,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 517,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	6 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 095 876,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 939,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

A - PRESENTATION CROISSEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		IV - ANNEXES	V
			A2.01

		01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	
Article / compte nature (1)	Libellé		Opérations non ventilables
			0,00
		DEPENSES	956 000,00
		RECETTES	946 000,00
747	Participations		10 000,00
758	Produits divers de gestion courante		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Choix de l'assemblée	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €	16/12/2022
L	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10
L	Subventions d'investissement qui financent des biens mobiliers, du matériel ou études	5
L	Subventions d'investissement qui financent des biens immobiliers ou des installations	30
L	Subventions d'investissement qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	40
L	Etudes non suivies d'investissements	16/12/2022
L	Frais d'insertion non suivies d'investissements	16/12/2022
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences et logiciels métiers	16/12/2022
L	Terrains nus	16/12/2022
L	Terrains aménagés autre que voirie	16/12/2022
L	Terrains batis	16/12/2022
L	Constructions - Autres bâtiments publics	16/12/2022
L	Installations générales, agencements & aménagements des constructions	16/12/2022
L	Matériel roulant de voirie & Espaces verts (Balayeuses / Camion de déneigement...)	16/12/2022
L	Autre matériel et outillage de voirie (souffleurs / aspirateurs)	16/12/2022
L	Autre installation, matériel et outillage technique	16/12/2022
L	Œuvres d'art	16/12/2022
L	Véhicules de tourisme et deux-roues (voitures, scooters, vélos)	16/12/2022
L	Véhicules utilitaires et assimilés	16/12/2022
L	Autocar	16/12/2022
L	Matériel informatique individuel (PC, écran, périphériques...)	16/12/2022
L	Autre matériel informatique - Infrastructure réseaux (serveurs, armoires, autocom...)	16/12/2022
L	Autre Matériel de bureaux et mobilier (administratif, petite enfance, centre de loisir...)	16/12/2022
L	Matériel de téléphonie	16/12/2022
L	Matériel des cuisines (équipements de cuisson, laves vaisselles, armoires réfrigérées...)	16/12/2022
L	Matériel des équipements sportifs (but, paniers...)	16/12/2022
L	Autres immobilisations - Autres matériels et équipements	16/12/2022
L	Biens de faible valeur (montant < à 1500 TTC)	16/12/2022

IV – ANNEXES									
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN									
IV – ANNEXES									
B7.5									

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Credits-bails immobiliers											
Mobilier photocopieur couleur	2019	Toshiba Grand Ouest - TGO SAS BNP Paribas Lease Groupe	4	336,08	23 767,28	0,00	0,00	0,00	0,00	8 360,11	8 360,11
Mobilier photocopieur Noir et Blanc	2019	Toshiba Grand Ouest - TGO SAS BNP Paribas Lease Groupe	4	281,06	4 496,96	0,00	0,00	0,00	0,00	2 248,48	2 248,48
Mobilier photocopieur Noir et Blanc	2019	Toshiba Grand Ouest - TGO SAS BNP Paribas Lease Groupe	4	281,06	4 496,96	0,00	0,00	0,00	0,00	2 248,48	2 248,48
Mobilier photocopieur Noir et Blanc	2021	Toshiba Grand Ouest - TGO SAS BNP Paribas Lease Groupe	2	488,83	3 910,64	0,00	0,00	0,00	0,00	488,83	488,83
Mobilier photocopieur Noir et Blanc	2022	Toshiba Grand Ouest - TGO SAS BNP Paribas Lease Groupe	2	685,68	5 485,44	0,00	0,00	0,00	0,00	685,68	685,68
Credits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				2 072,71	23 767,28	0,00	0,00	0,00	0,00	8 360,11	8 360,11

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

			IV – ANNEXES
			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	INVESTISSEMENT (total)		Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			FONCTIONNEMENT (total)	Nom de l'organisme		
65748,00	S1	Accueil, conseil et orientation des personnes âgées	CLIC Seniors du Plateau-Nord	Association		8 100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplis créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	6,00	3,00	9,00
ADJOINT ADM TER. PPAL 2E CL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1E	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2E CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	4,00	7,00	3,00	3,00	6,00
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00	3,00	4,00	1,00	3,00	4,00
ADJOINT TECHN TER PPAL 2E CL	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TERRITORIAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL							
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT SOCIO EDUC 2ème CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT SOCIO EDUC CL EXCEPTION	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
MONITEUR EDUC ET INTERV. FAMILIAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		20,00	4,00	24,00	13,00	8,00	21,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

				IV
				B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADM TER. PPAL 2E CL	C	ADM	353	0,00	332-14	CDD CDD
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	TECH	353	0,00	332-8-2°	CDD CDD
ADJOINT TECHN TER PPAL 2E CL	C	TECH	353	0,00	332-14	CDD CDD
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	A	S	440	0,00	332-8-2°	CDD CDD
ATTACHE	A	ADM	450	0,00	332-14	CDD CDD
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX	A	MS	446	0,00	332-8-2°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: Administatif,

TECH : Technique,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social,

MS : Médico-social.

MT : Medico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel

ANIM : Animation,

POL : Police,

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un fonctionnaire.

332-8-1 ° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 ° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 ° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 ° : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 ° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 ° : Emplois des communes (- 10 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-7-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-32 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-12 : Collaborateurs de cabinet.

333-13 : Collaborateurs de groupes d'atels.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CD). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SSIAD du Plateau Nord	Service de soins infirmiers à domicile	26/06/2002	26/06/2002	SPA	non
SAAD	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	01/01/2009	01/01/2009	SPA	non
Résidence Autonomie	Résidence Autonomie Saint-Louis	01/01/2016	01/01/2016	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV
B11.2

IV – ANNEXES		IV				
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3				
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service					
SSIAD du Plateau Nord SAAD Résidence Autonomie	Service de soins infirmiers à domicile Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Résidence Autonomie Saint-Louis	Date de création 26/06/2002 01/01/2009 01/01/2016	Date de délibération 26/06/2002 01/01/2009 01/01/2016	N° SIRET 26760010400066 26760010400074 26760010400033	Nature de l'activité (SPIC/SPA) SPA SPA SPA	TVA (oui / non) non non non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES BUDGETAIRES			
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	35 514,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	35 514,00	35 514,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	<i>380,00</i>	<i>380,00</i>
28181	<i>Installations générales, aménag't divers</i>	<i>4 416,00</i>	<i>4 416,00</i>
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	<i>13 652,00</i>	<i>13 652,00</i>
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	<i>11 040,00</i>	<i>11 040,00</i>
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	<i>6 026,00</i>	<i>6 026,00</i>
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	35 514,00	0,00	0,00	0,00	35 514,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - CCAS BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

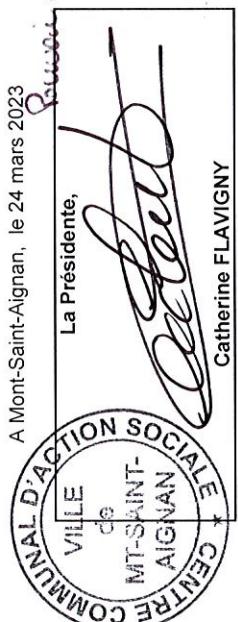
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 13
 Nombre de membres présents 8
 Nombre de suffrages exprimés 8+5
 VOTES :

Pour 8+5 = 13
 Contre 0
 Abstentions 0
 24-mars-23

Date de convocation : 14/03/23

Présenté par le Président



Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire

Les membres du Conseil d'Administration

M. CHABERT DUKEN	F. CHASSAGNE	L. LECHEVALIER	F. GRUN
L. OQUIN	C. MAUGE	C. MARPEAU	A. SARRASIN
J.P. PECUCHET	M. BERTRAND	C. ROUSSIER	M. ADADY

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le

, et de la publication le

A Mont-Saint-Aignan, le 24 mars 2023

Q.
P.
écu

